

Séance du Conseil d'établissement de l'école de la Source de Nantes, tenue le 20^e jour du mois de juin 2022, à 18 h 00 au restaurant Le Moulin, située au 3164, rue Laval, à Lac-Mégantic.

Sont présents :

Membres – Parents

Stéphanie Grenier
Julie Lacroix
Marie-Pier Boulanger
Marie-Pier Rouillard-Lavoie

Membres - Personnel

Nathalie Duquette
Pier-Paul Vachon
Annie Rousseau

Directrice par intérim :

Isabelle Boulet

Secrétaire :

Marie-Pier Boulanger

Membre de la communauté

Lynda Bouffard

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 2.1 Ajout de points à l'ordre du jour par le public
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 mai 2022
4. Suivi au procès-verbal
5. Rapport budgétaire du CE
6. Budget de l'école (adoption)
7. Budget du service de garde (adoption)
8. Surveillance du midi (Art. 292) (consultation)
9. Assurance-élève (consultation)
10. Choix des manuels scolaires 2022-2023 (avis)
11. Assemblée générale des parents 2022-2023 (date à déterminer)
12. Accueil des élèves à la rentrée 2022-2023
13. Informations et correspondance
 - 13.1 Présidence
 - 13.2 Déléguée au comité de parents
 - 13.3 Enseignant(e)s
 - 13.4 Service de garde
 - 13.5 Membres de la communauté
 - 13.6 Direction
 - 13.6.1 Bilan annuel 2021-2022 – projet éducatif
14. Rapport annuel du conseil d'établissement 2021-2022
15. Autre objet d'étude :
16. Période de questions du public
17. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

Mme Boulet souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

CE2122-040

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Julie Lacroix, appuyée par Nathalie Duquette, il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

2.1 AJOUT DE POINTS À L'ORDRE DU JOUR PAR LE PUBLIC

Aucun ajout.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE2122-041

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 MAI 2022

Sur la proposition d'Annie Rousseau, le procès-verbal de la réunion du 9 mai 2022 est adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 9 MAI 2022

Aucun suivi.

5. RAPPORT BUDGÉTAIRE DU CE

Le dernier rapport budgétaire nous est présenté par Mme Boulet.

Annexe CET091-2021-2022-026

CE2122-041

6. BUDGET DE L'ÉCOLE

Considérant les explications données par la direction sur les prévisions budgétaires de l'école pour l'année financière 2022-2023.

Il est proposé par Stéphanie Grenier d'adopter les prévisions budgétaires de l'école pour l'année financière 2022-2023, telles que présentées et placées en annexe 1 et 2 du procès-verbal, sous réserve de la réception des paramètres initiaux et sous réserve de l'adoption des objectifs et principes de répartition des ressources financières et des critères de répartition des ressources financières par le Conseil d'administration.

Il est également convenu :

Que la direction soit autorisée à effectuer certains transferts de crédits sous réserve des règles budgétaires du centre de services scolaire des Hauts-Cantons.

Que ce budget prévoit également à l'avance l'affectation de tout ou d'une partie des revenus additionnels perçus en cours d'années et non prévus au budget initial.

Annexe CET091-2021-2022-027

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE2122-041

7. BUDGET DU SERVICE DE GARDE

Considérant les explications données par la direction sur les prévisions budgétaires du service de garde pour l'année financière 2022-2023.

Il est proposé par Stéphanie Grenier d'adopter les prévisions budgétaires du service de garde pour l'année financière 2022-2023, telles que présentées et placées en annexe 1 et 2 du procès-verbal, sous réserve de la réception des paramètres initiaux

et sous réserve de l'adoption des objectifs et principes de répartition des ressources financières et des critères de répartition des ressources financières par le Conseil d'administration.

Il est également convenu :

Que la direction soit autorisée à effectuer certains transferts de crédits sous réserve des règles budgétaires du centre de services scolaire des Hauts-Cantons.

Que ce budget prévoit également à l'avance l'affectation de tout ou d'une partie des revenus additionnels perçus en cours d'années et non prévus au budget initial.

Annexe CET091-2021-2022-027

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. SURVEILLANCE DU MIDI (ART. 292)

Le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons a adopté une résolution confirmant l'indexation des frais de surveillance du midi au primaire pour la prochaine année scolaire. Le montant chargé aux parents n'est qu'une partie des frais réels, le reste étant assumé par le Centre de services scolaire.

	Famille 1 enfant	Famille - 2 enfants	Famille - 3 enfants et plus
Tarification au primaire 2022-2023	186,00 \$	277,00 \$	331,00 \$

Annexe CET091-2021-2022-028

9. ASSURANCE-ÉLÈVE

Le programme d'assurance écoliers a été renouvelé. Un montant de 1,10\$ sera chargé aux parents qui désirent y adhérer.

Annexe CET091-2021-2022-029

CE2122-042

10. CHOIX DES MANUELS SCOLAIRES

Madame Boulet fait la présentation des manuels scolaires qui seront demandés par les enseignants l'an prochain.

Sur la proposition de Julie Lacroix, le conseil d'établissement approuve le choix des manuels scolaires pour 2022-2023.

Annexe CET091-2021-2022-030

11. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Il est proposé par Marie-Pier Rouillard-Lavoie de tenir l'assemblée générale des parents le 13 septembre 2022 à 18 h30 et de faire le tirage des prix de présence suivants :

- 25\$ photos scolaires;
- 25\$ facture scolaire.

12. ACCUEIL DES ÉLÈVES À LA RENTRÉE 2022-2023

Pour le début d'année, il y aura épluchette de blé d'Inde comme l'an dernier. Annie Rousseau s'occupera des achats (blé d'Inde, dessert et jus).

13. INFORMATIONS ET CORRESPONDANCE

13.1 PRÉSIDENTE

Aucun sujet.

13.2 DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS

Aucun sujet.

13.3 ENSEIGNANT(E)S

Mme Nathalie mentionne que ses 2 élèves ont remporté la médaille de bronze à Défi apprenti génie.

Elle mentionne aussi que plusieurs sorties éducatives ont été vécu cette année à notre école.

Elle nous parle de l'animation des Débrouillards qui a été fort intéressante.

Les élèves de l'école ont fait une sortie à la Maison du granit, le 2 juin dernier.

Monsieur Pier-Paul mentionne que les élèves ont eu droit cet après-midi à une fondue au chocolat sur papier parchemin (fruits frais, guimauves, pretzels, bonbons, etc.). Le tout en collaboration avec Mme Noémie.

Il mentionne aussi que son groupe ainsi que celui de la classe de maternelle ont fait une sortie au Laser Plus et Mini-Putt ainsi qu'un diner au parc du Lac des Nations de Sherbrooke.

Pour la dernière journée d'école, il y aura un buffet froid suivi d'activités extérieurs et d'un jeu gonflable.

13.4 SERVICE DE GARDE

Mme Annie mentionne que ça va super bien au service de garde, qu'ils sont un petit groupe.

Il y a 6 élèves d'inscrits pour l'an prochain, donc le service restera ouvert. Mme Kathy sera de retour de son congé de maternité.

Le Club des petits déjeuners sera de retour l'an prochain avec Mme Annie comme responsable.

13.5 MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

On demande aux enseignants s'ils souhaitent continuer d'utiliser la bibliothèque municipale puisqu'il est de plus en plus difficile de trouver des employés pour l'ouvrir. On l'utilise de moins en moins du côté de l'école, ce n'est pas tant un besoin.

13.6 DIRECTION

13.6.1 BILAN ANNUEL 2021-2022 – PROJET ÉDUCATIF

Le bilan de l'année des actions mises en place en lien avec le projet éducatif de l'école est présenté par Mme Isabelle.

Annexe CET091-2021-2022-031

CE2122-043

14. RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

Les membres du conseil d'établissement donnent leur appréciation sur le fonctionnement des rencontres de l'année.

Le rapport annuel du conseil d'établissement est présenté. Il sera envoyé au centre de services scolaire.

Il y aura envoi du formulaire de demande de frais de déplacements ou autres aux membres afin de redistribuer les fonds restant du CE.

Sur la proposition de Stéphanie Grenier, le rapport annuel du conseil d'établissement est adopté tel que présenté.

Annexe CET091-2020-2021-032

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. AUTRE OBJET D'ÉTUDE

Aucun objet.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

CE2122-044

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de Stéphanie Grenier et appuyée par Julie Lacroix, il est résolu de procéder à la levée de la réunion à 20 h 19.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Stéphanie Grenier, présidente

Marie-Pier Boulanger, secrétaire